

Le loisir au 21^e siècle : que seront les services publics?

Par André Thibault, directeur de
l'Observatoire québécois du loisir

VOLUME 10, NUMÉRO 7- 2012

Il semble bien que le loisir au 21^e siècle verra des changements multiples en matière de caractéristiques de la population et de pratiques de temps libre. Il semble aussi que l'organisation des services publics subira des pressions et fera l'objet de changements principalement justifiés par la rareté des fonds publics et la valorisation de la dimension commerciale et économique du loisir. Par la quantité et la vitesse des changements qui affectent les principaux déterminants du loisir, et particulièrement du loisir public, bien prétentieux celui qui pourrait donner une réponse précise à la question du futur des services publics de loisir.

Parler du futur pose un défi méthodologique puisque définir une vision prospective de l'avenir n'est pas prédire l'avenir comme tel à la manière des devins, mais plutôt élaborer des scénarios possibles sur la base de données tels l'état des lieux, les tendances lourdes et les phénomènes émergents.

Cette méthodologie, à la base de ce bulletin, permet de concevoir des scénarios de l'avenir pour les services municipaux de loisir à la lumière des facteurs qui les influencent tous les jours : les caractéristiques et pratiques de la population, les orientations politiques, la capacité de financement et le capital humain du secteur.

Par ailleurs, puisque seuls des scénarios sont possibles, il est primordial que le loisir public exerce une vigilance pour prévenir et affronter les changements qui l'assailiront.

Second sur le thème de l'avenir du loisir public (voir vol.10 #3), ce bulletin reprend un article que l'Observatoire a publié dans la dernière livraison de Agora Forum (vol.35#3).

LE LOISIR PUBLIC DANS LA TEMPÊTE ?

Plusieurs indices ouvrent des pistes pour entrevoir le loisir du 21^e siècle. Quantité réduite et distribution en capsules du temps libre, niveau stagnant de santé économique des communautés et des ménages, choix et idéologies politiques conservateurs même à gauche, finances publiques précaires, et développement tous azimuts de produits et de services profilent les activités de loisir et influencent les services publics de demain. Parmi les facteurs émergents, il faut prendre en compte l'importance accélérée de l'électronique dans le loisir d'aujourd'hui, la conscience environnementale fluctuante, le brassage multiculturel des populations, le

déferlement de la vague des boomers vieillissants au cours des 30 prochaines années et l'augmentation de l'écart entre riches et pauvres. Dans ce contexte, on peut envisager une valorisation des sports d'élite et de la culture de spectateurs qui font du bien quand le reste stagne.

De façon plus spécifique, les déterminants du loisir vont-ils favoriser ou anéantir les efforts déployés depuis 50 ans pour développer les services de loisir public et soutenir le milieu associatif?

Si on considère ce qui se produit dans les pays qui, avant nous, ont connu une crise de leurs

finances publiques et des gouvernements de droite, il n'est pas certain que le statu quo prévaille en ce qui concerne les services municipaux de loisir. En Angleterre, qui avait un système semblable au nôtre, les services municipaux de loisir ont disparu au profit de ce que nous appellerions ici des corporations municipales de loisir. Ce phénomène se répand déjà chez nous en plein air et en culture, comme en font foi les récents numéros d'*Agora Forum* consacrés à ces thèmes.

Mais pourquoi ce scénario? Sur quoi repose-t-il? Pour le comprendre, le valider et le préciser, voyons trois facteurs déterminants, leurs tendances et leur capacité à influencer l'avenir.

1. Le premier facteur porte sur la dynamique même de création du loisir moderne, où trois grandes forces, *les 3 C*, se sont développées et ont modelé le loisir en général et le loisir public et civil en particulier.
2. Le second facteur se rapporte aux attentes et pratiques de la population qui définissent le terrain des services publics et de l'offre commerciale.
3. Le troisième facteur, que sont les valeurs et les orientations politiques, servira de grille d'interprétation des deux premiers et de définition des services publics du 21^e siècle.

1- LES 3 C (COMMERCE, COCOONING ET COMMUNAUTÉ) : UN MATCH À COMPRENDRE

Sur le terrain du temps libre, trois occupants poursuivent leurs objectifs propres, toujours en interdépendance et parfois en concurrence les uns avec les autres¹.

1. De loin le plus important, l'industrie du loisir, l'économie commerciale. Ce sont les industries de la culture, du divertissement et du tourisme. Ce monde commercial dépense des centaines de fois plus que le gouvernement du Québec dans le domaine du loisir et a une obligation de profits.

¹ AQLM et Laboratoire en loisir et vie communautaire (2001), *Le loisir public au Québec : une vision moderne*, Presses de l'Université du Québec.

2. Autre acteur, la personne elle-même qui perçoit un moment de liberté et souvent recherche le loisir chez soi : cocooning, cinéma maison, jardinage, internet, etc.
3. Enfin la communauté voit dans le loisir une occasion d'augmenter sa qualité de vie, le sentiment d'appartenance, la socialisation et la participation sociale et publique de ses membres, de favoriser l'éducation des plus jeunes et des nouveaux arrivants, et de se préoccuper d'équité sociale. L'engagement des bénévoles n'a de sens que s'il concourt à l'atteinte de ces objectifs du loisir public.

À l'évidence, les intérêts individuels, économiques et communautaires ou sociaux se disputent le champ du temps libre. La conception actuelle des services de loisir municipaux et les valeurs du loisir comme déterminants du développement social sont en compétition avec d'autres conceptions qui rallient une bonne partie de la population et correspondent à une tendance politique qui privilégie l'économie, pour ne pas dire la commercialisation, du loisir. C'est manifestement le cas en Chine, où les principaux investissements en loisir servent à ouvrir un lieu pour sa population devenue plus riche.

Il semble bien que les forces commerciales dominent ce rapport de force. À certains égards, la civilisation du loisir rêvée au 20^e siècle n'existe aujourd'hui que sur le plan économique où dominant les industries du divertissement, de la culture et du tourisme. Les dépenses en loisir des Canadiens représentent près du tiers du PIB (produit intérieur brut)².

Qui plus est, l'offre de services devient de plus en plus commerciale et les activités qui émergent sont modelées de plus en plus en fonction des produits mis sur le marché. L'ère de l'électronique a révolutionné les activités de temps libre. Cinéma maison, réseaux sociaux et jeux vidéos, pour ne citer que ces activités bien

² Thibault, André (2008), «La civilisation du loisir sera-t-elle économique?», *Bulletin*, vol. 3 n° 7, Observatoire québécois du loisir.

actuelles, ne sont possibles que parce que des produits issus de la technologie moderne sont disponibles sur le marché. Au-delà de l'électronique, les activités de loisir dépendent largement des produits et services. Sans la technologie, le wakeboard, la plongée, et même le trekking, le vélo ou la voile modernes seraient impossibles. Pour les individus, le temps libre est un temps de consommation, celui du travail, de production.

Le corollaire de cette marchandisation du loisir, c'est le cocooning où chacun possède les biens et les produits qui lui permettent de satisfaire ses besoins individuellement. Dans plusieurs numéros antérieurs, *Agora Forum* a relevé que la pratique libre remplace largement le loisir organisé. Dit en d'autres mots, les pratiques se sont individualisées à la manière de la société de consommation où il est économiquement plus rentable (et écologiquement irresponsable) que chacun possède sa piscine, son cinéma et agisse selon ses paramètres personnels en vélo, en danse ou en art. En contrepois, il y a le bixi, Communauto, les clubs et les coopératives de loisir.

En milieu municipal, plusieurs indices concourent à démontrer la priorité que l'on accorde à l'offre de loisir privée et commerciale. Par exemple, il n'est pas rare qu'un aréna, un centre nautique ou un centre de soccer intérieur, qui génère des profits, soit confié au privé commercial. Même si la municipalité garantit à sa population des heures d'accessibilité à coût modique, il semble bien que la tendance veuille que la majorité des services soient offerts selon des normes commerciales.

2- ATTENTES ET PRATIQUES DE LA POPULATION : CONSOMMATION ET EXCLUSION

Pour les 30 prochaines années, il est clair que le vieillissement d'une proportion jamais vue de la population va changer la demande de services, modeler les cohortes de bénévoles administrateurs, chambouler les priorités en matière de services publics, et constituer un formidable marché de biens et de services dont le secteur commercial risque de s'emparer plus rapidement que les services publics.

Par ailleurs, bien que cette tendance soit moins visible en dehors de Montréal, il est clair que la pénurie de main-d'œuvre annoncée, notamment en raison de la retraite des boomers, va attirer une population immigrante plus nombreuse. En 2011, le Québec accueillait 6,5 immigrants par 1000 habitants. Il s'agissait d'une importante augmentation par rapport à 1962 alors que le Québec accueillait 3,6 immigrants par 1000 habitants³. À son tour, cette population contribue à diversifier les pratiques de loisir et les façons d'utiliser les équipements et les lieux actuels. On le voit déjà dans les parcs, qui sont largement investis par cette population nouvellement arrivée. Le multiculturalisme des pratiques de loisir sera aussi favorisé par la mondialisation et la globalisation culturelle et des pratiques de loisir. Ce phénomène modifiera la demande de la population et des marchés. Encore là, à quelle vitesse réagiront les services publics?

Entre-temps, la réduction et la redistribution du temps libre et la progression de la pratique libre militent en faveur d'un scénario où les événements prennent de l'importance dans le portfolio de l'animation et de la programmation du loisir.

Un autre phénomène, sans doute pas nouveau mais persistant, est l'augmentation de l'écart entre riches et pauvres et le maintien d'une frange importante de la population qui se sent exclue ou est exclue des réseaux de loisir et constitue une sorte de sous-culture que les services publics de loisir rejoignent très peu. Or, aucun indice actuel ne permet de croire que cet écart va diminuer. Les politiques sociales sont en régression et les perspectives économiques peu enthousiasmantes.

Enfin une tendance dont il faudra mieux cerner les effets sur le loisir du 21^e siècle est le recours quotidien à l'univers virtuel. Contenu culturel, réseaux sociaux, bottins, débats sociaux, jeux et divertissements, techniques de pratique, guides touristiques, toutes ces dimensions du loisir d'aujourd'hui sont réunis en un même instrument, véritable appendice du cerveau chez une majorité de la population de 2012. Qu'en

³ Institut de la statistique du Québec, 2012; *Annuaire statistique du Québec*, 1971.

sera-t-il en 2030? Quel lien y aura-t-il entre ces centres de loisir virtuels et les lieux réels? Quelles nouvelles pratiques de loisir émergeront? Où s'y situeront les services publics ?

On le voit, si ces tendances s'amplifient encore au cours du siècle, les services publics de loisir devront réagir au risque de se voir dépassés et même de devenir obsolètes, confinés à des pratiques hors des courants principaux.

3- VALEURS ET CHOIX POLITIQUES : CRISE DES FINANCES ET VIRAGE À DROITE

En 2011, une famille canadienne moyenne consacrait 41 % de son revenu aux impôts et taxes de toutes sortes. En 1961, cette proportion s'élevait à 34 %⁴. Le Québec a une dette de plus de 251 milliards de dollars qui augmente de plus de 1000 dollars la minute⁵. Aux États-Unis, la dette dépasse 100 % du PIB⁶, du jamais vu. La crise européenne des finances publiques fait et défait aujourd'hui les gouvernements et les programmes de services publics. On n'en est plus aux simples coupures « dans le gras ». Bref, les services publics ne peuvent plus être tenus pour acquis. Il en va de même de nos partenaires, comme les commissions scolaires que des partis politiques veulent abolir et qui, déjà, ont de plus en plus une attitude commerciale.

Pas étonnant dans ce contexte que les gouvernements cherchent à stimuler l'économie en tant que source de revenus et à couper les dépenses. Les dépenses sociales, toujours les plus importantes dans les budgets publics, sont une cible majeure des réductions. Dépenser pour stimuler l'économie, couper les dépenses sociales et éviter de nouvelles taxes semble le scénario le plus courant à droite et, souvent,

⁴ Institut Fraser, 2012, et Institut économique de Montréal, 2012 : <http://www.iedm.org/fr/node/32364>, consulté le 18 juillet 2012.

⁵ Voir le compteur de la dette québécoise sur <http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoisex>.

⁶ Voir le compteur de la dette des États-Unis sur <http://www.usdebtclock.org/>.

obligatoire à gauche. Bien sûr, selon les idéologies des gouvernements qui se succèdent, on pondérera d'un côté ou de l'autre. Dans tous les cas, on ne peut imaginer que les services de loisir ne soient jamais touchés, ou que leur utilisation comme stimulateur économique ne soit pas envisagée au détriment de leur utilisation comme stimulateur de l'équité sociale.

Dans cette logique, la transformation du citoyen en client constitue une tendance qui semble vouloir modeler et colorer les services publics actuels et futurs.

RECHERCHÉS : CADRES VISIONNAIRES

Bien malin qui pourrait dire exactement ce qu'il adviendra de l'organisation et des services en loisir public. Chose certaine, il faudra une vigilance de tous les instants pour maintenir, justifier et défendre le rôle et les valeurs propres du loisir public et apporter rapidement les ajustements qui assureront la meilleure réponse aux attentes d'une population elle-même en changement. Le statu quo est impossible. Il faudra aussi revoir le cahier des bénéfices du loisir qui jusqu'à récemment n'insistait que sur les avantages pour les individus. En somme, le secteur du loisir public ne peut pas attendre, il doit prendre le leadership.

Voilà pourquoi, depuis quelques années, les organisations nationales ont senti le besoin de parler du loisir public et de le défendre, de faire connaître ses bénéfices collectifs. Plusieurs événements d'envergure en témoignent. Les leaders canadiens du loisir public, réunis en sommet en octobre 2011 ont réitéré la valeur du loisir pour la santé physique, économique et culturelle des communautés et des individus. Le dernier Forum québécois du loisir (avril 2011) et les Conférences annuelles du loisir municipal des dernières années ont affirmé l'importance de définir et de « vendre » ces bénéfices du loisir.

Sur le plan local, il est urgent de reconnaître que les cadres en loisir doivent savoir exercer une vigilance, avoir une vision claire et être en mesure d'orienter les conseils municipaux vers les modifications les plus utiles. Ces cadres sauront situer concrètement le loisir public, et inventer les modes appropriés de collaboration

avec les associations, les partenaires publics et le secteur privé.

Il est également urgent que quiconque devient cadre ait accès à une formation et à un réseau qui lui permette d'acquérir ces nouvelles compétences incontournables au 21^e siècle. Les autres directeurs municipaux de service bénéficient pour la plupart d'un tel plan de formation et de soutien. Quel rôle joueront l'AQLM et les institutions de formation? Une réponse s'impose.